

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Conduite d'opération pour la création-réalisation d'une ZAC au lieu-dit Quartier du Lys à Saint-Louis

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
71 30 00 00-1	Service d'ingénierie

5. Critères d'attribution :

Critères de jugement des offres	Pondération
Valeur technique	70%
Prix	30%

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°22-88421 du 24/06/2022.

7. Attribution du marché :

Titulaire :

SERS SAEM
10 rue Oberlin
BP 20165
67004 STRASBOURG CEDEX



Montant des prestations :

Pour un montant total de 168 750 € HT soit 202 500 € TTC (tranche ferme : 171 900 € TTC + tranche optionnelle 1 : 30 600 € TTC), tel qu'il ressort de la DPGF remise par le candidat.

Date d'attribution du marché :

Jeudi 11 août 2022

8. Autres renseignements :

Date de signature du marché : Mercredi 10 août 2022

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Date d'envoi du présent avis :

Jeudi 11 août 2022

